

## Accord de coopération sur les ressources hydrauliques et l'électricité

Dossier de la rédaction de H2o  
September 2014

La promotion de la coopération entre la RDC et la République sud-africaine - RSA, dans le secteur des ressources énergétiques constitue l'essentiel de l'accord de coopération signé, le 9 septembre 2014, entre les deux parties à Cape Town, en Afrique du Sud, représentés respectivement par le ministre congolais des Ressources hydrauliques et de l'électricité, Bruno Kapanji Kalala, et la ministre de l'Energy de la RSA, Tina Joemat Pettersson.

Cet accord a été conclu, souligne le communiqué, "sur une base d'égalité et d'avantages mutuels, en tenant compte de l'expertise ainsi que de possibilités de coopération disponibles entre les deux parties". Concrètement, cet accord vise notamment "l'échange d'informations relatives aux politiques de deux pays dans le secteur de l'électricité, à leurs arrangements institutionnels et leurs cadres réglementaires respectifs ; le transfert de technologies et la coopération en matière de recherche et de développement ; l'identification et le développement des projets conjoints entre les deux parties et les tiers dans les domaines de la construction et de la maintenance d'infrastructures hydroélectriques, d'énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de visites réciproques de décideurs politiques et d'experts de techniques responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques énergétiques nationales." S'y ajoute un volet sur les formations spécialisées dans le secteur de l'électricité destinées.

La ministre sud-africaine, Tina Joemat Pettersson, a invité son homologue congolais à assister à un débat au Parlement sud-africain en train d'examiner le dossier de validation du Traité de coopération sur le Grand Inga, site signé le 29 octobre 2013 à Kinshasa, en présence des présidents Joseph Kabila et de Jacob Zuma.

Olivier Dioso, Le Potentiel - AllAfrica 15-09-2014